

Case grisée lorsque la modalité est inconnue

Informations générales	
Code Indicateur	D01-OM-OE06-ind2
Libellé Indicateur	Pourcentage de recouvrement des activités anthropiques de toute nature sur les zones (et les périodes) fonctionnelles des limicoles côtiers
Cible de l'indicateur	Tendance à la baisse
Échéance de la cible	2026
Descripteur	D01-OM
Définition de l'indicateur	
Objectifs de l'indicateur	
Code objectif Environnemental	D01-OM-OE06
Libellé Objectif Environnemental	Limiter le dérangement physique, sonore, lumineux des oiseaux marins* au niveau de leurs zones d'habitats fonctionnels * Cf espèces d'oiseaux marins listées dans l'arrêté BEE"
Façades maritimes concernées	Manche Est Mer du Nord (MEMN), NAMO (Nord Atlantique Manche Ouest), SA (Sud Atlantique) et Méditerranée (MED).
Autres politiques publiques européennes et conventions de mers régionales liées à l'indicateur	
Indicateur/seuil ou autre élément issu des politiques ou CMR R	
Actions associées (programme de mesure)	<p>1) D01-OM-OE06-AN1 : Renforcer la prise en compte de la sensibilité des espèces (oiseaux marins, mammifères marins et tortues) aux dérangements dans les autorisations en mer et dans la réglementation locale :</p> <p>*Sous action 1 : Synthétiser les informations spatiales et temporelles disponibles sur la sensibilité des espèces au dérangement et à la perte d'habitats fonctionnels, en particulier dans une cartographie évolutive des habitats fonctionnels des espèces et les diffuser sur support numérique ;</p> <p>*Sous action 2 : Elaborer des guides pour chaque activité visant à réduire leur impact et former les services instructeurs pour assurer la compatibilité des autorisations en mer avec les objectifs environnementaux ;</p> <p>*Sous action 3 : Mettre en place des mesures de protection spatiales (et le cas échéant temporelles) dans le cadre d'une gouvernance partagée basée sur la connaissance des activités autorisées et de la sensibilité des milieux (cf. sous-action 1) ;</p> <p>2) D01-OM-OE06-AN2 : Structurer la pratique des sports et loisirs de nature côtiers et littoraux (informations, sensibilisation et réglementation) sur les questions de sensibilité des espèces et des milieux :</p> <p>*Sous-action 1 : Diffuser des informations spatialisées et des messages de prévention adaptés pour promouvoir les bonnes pratiques et éviter les pressions induites ;</p> <p>*Sous action 2 : Mettre en place des mesures de protection spatiales (et le cas échéant temporelles) dans le cadre d'une gouvernance partagée basée sur la connaissance des pratiques et de la sensibilité des milieux ;</p> <p>*Sous-action 3 : Proposer un module dédié à la connaissance de l'environnement marin dans les formations professionnelles d'éducateurs sportifs nautiques (Certificat de Qualification Professionnelle (CQP), les Brevets Professionnels de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS), les Diplômes d'État de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS et DESJEPS), les formations STAPS) amenant à encadrer des activités littorales, nautiques et subaquatiques</p>

Collecte et bancarisation	
Structure(s) responsable de la collecte et de la bancarisation	OFB
Nom de la donnée mobilisée	zones d'alimentation limicoles côtiers (protocole RNF)
Description de la donnée mobilisée	caractérisation et qualification des principaux sites d'alimentation des limicoles côtiers dans le cadre de l'OPNL à travers des comptages à marée basse afin d'identifier les sites d'alimentation des limicoles. Suivi qui vise également à une meilleure compréhension des relations entre les oiseaux et les activités humaines sur l'estran et sur la distribution des ressources benthiques.
Dispositif de suivi mobilisé	Suivi des zones d'alimentation limicoles côtiers (OPNL)
Façades concernées par les données	4 façades maritimes dont 2 en phase test (MEMN et NAMO afin de tester le protocole sur divers habitats : meuble à rocheux)
Protocole de suivi	Protocole construit d'après Ponsero et al. (2016). How do macrobenthic resources concentrate foraging waders in large megatidal sandflats ? Estuarine, coastal and shelf Science 178. P120-128 Pour chaque sortie, un télémètre à faisceau laser est utilisé pour localiser les objets observés (oiseaux et activités humaines présents sur l'estran) en relevant la distance entre l'objet observé et l'observateur et l'angle associé et calculé depuis le Nord (azimut). La position des observateurs est relevée à l'aide d'un GPS (Xobservateur ; Yobservateur). La position de l'objet observé (oiseaux et/ou activités humaines) est alors définie par la formule trigonométrique suivante : Xoiseaux = xobservateurs + sin(angle) * distance Yoiseaux = Yobservateurs + cos(angle) * distance
Stratégie spatiale de la collecte	5 sites ont été suivis sur les SRM MMN et MC au cours de l'hiver 2018-2019 : Estuaire de la Seine, Estuaire de l'Orne, Baie des Veys, Baie de St Brieuc - Anse d'Yffiniac et Archipel de Molène. 5 sites ont été suivis en hiver 2019-2020 : Estuaire de l'Orne, Baie des Veys, Archipel de Molène, Baie de Canche et Baie du Mont Saint-Michel (2 secteurs : Embouchure du Thar et estran de Champeaux).
Stratégie temporelle de la collecte	
La donnée fait-elle partie d'un programme de	Oui
Cadre de mise en œuvre du dispositif de suivi mobilisé	Non pertinent
Commentaires	/
Lien URL catalogage	

Calcul et interprétation	
Structure(s) responsable du calcul et de l'interprétation	MNHN
Descriptif général de l'évaluation de l'indicateur	Analyse spatiale de la distribution des activités humaines et des limicoles en alimentation et comparaison de recouvrement de niches écologiques.
Valeur de référence de l'indicateur	Pas de valeur de référence
Métrique 1	
Intitulé métrique	Distribution spatiale des limicoles
Méthode de calcul de la métrique	
Echelle spatiale de calcul de la métrique	Maillage de la zone d'étude (estran à marée descendante sur l'intégralité de l'unité fonctionnelle)
Echelle temporelle de calcul de la métrique	16 sorties terrain par site
Valeur de la métrique	
Métrique 2	
Intitulé métrique	Distribution spatiale des activités humaines
Méthode de calcul de la métrique	
Echelle spatiale de calcul de la métrique	Maillage de la zone d'étude (estran à marée descendante sur l'intégralité de l'unité fonctionnelle)
Echelle temporelle de calcul de la métrique	16 sorties de terrain par site
Valeur de la métrique	
Indicateur	

Méthode de calcul et d'interprétation de l'indicateur	% de recouvrement de la distribution spatiale des limicoles et des activités humaines
Valeur de l'indicateur	Pas de valeur pour cet indicateur
Interprétation	Indicateur non évalué
Commentaires interprétation	L'absence de données n'a pas permis l'évaluation de l'indicateur

Analyse Critique

Il s'agit des suivis limicoles côtiers à travers l'OPNL (coordination des suivis, animation du réseau des contributeurs, stockage et mise à disposition des données, développement de partenariats scientifiques, contribution à l'évaluation du BEE) et une étude ponctuelle qui vise à définir les secteurs à enjeux pour les oiseaux marins (limicoles uniquement, lors de l'alimentation en hivernage) et les secteurs d'activités humaines

Références

Bibliographie	Rapport de présentation du projet au CST de l'OPNL : Caractérisation des zones d'alimentation des limicoles côtiers hivernants et des activités humaines de l'estran. Pamela Lagrange (juillet 2018) - En relation avec les assemblages de macrofaune benthique et sédiments associés.
Citation	